



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Fardeau psychosocial des maladies de peau affichantes

Question écrite n° 2639

Texte de la question

M. Pierrick Courbon attire l'attention de Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur le fardeau psychosocial des maladies de peau affichantes. Les maladies de peau affichantes telles que le vitiligo sont des maladies multidimensionnelles qui font peser - au-delà de l'aspect physique - un lourd fardeau psychosocial sur les personnes atteintes. Plus la maladie progresse, plus elle est visible et plus elle provoque l'isolement, le repli sur soi ou, dans des cas extrêmes, des discriminations et du harcèlement. À ce titre, une étude IFOP de 2024 menée sur des jeunes de 12 à 25 ans témoigne d'un constat clair et préoccupant : 76 % des personnes atteintes de vitiligo estiment que le regard que la société porte sur elles nuit à leur santé mentale. L'étude révèle également que seuls 34 % des collégiens accepteraient un contact physique avec une personne atteinte de la maladie et seuls 38 % d'entre eux accepteraient d'interagir avec elle. Si une meilleure prise en compte de ce fardeau psychosocial dans le parcours de soins est primordiale, la sensibilisation du grand public l'est tout autant, afin de promouvoir une meilleure compréhension de la maladie et renforcer le soutien aux personnes touchées, en particulier les plus jeunes. Alors que M. le Premier ministre a annoncé vouloir faire de la santé mentale la prochaine grande cause nationale, il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement compte prendre pour lutter contre le fardeau psychosocial lié aux maladies de peau affichantes, qui a des conséquences psychologiques, scolaires, familiales et sociales chez les enfants.

Données clés

Auteur : [M. Pierrick Courbon](#)

Circonscription : Loire (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2639

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2024](#), page 6406